

Convention UELZECHTDALL

Septembre 2011
n° 3

ÉDITORIAL

La Convention est née de la prise de conscience de l'importance régionale du développement coordonné et intégratif des localités dans la vallée de l'Alzette en 2007. Elle prend comme base de réflexions les principes du programme directeur de l'aménagement du territoire, notamment dans les domaines de l'aménagement général du territoire et de l'aménagement intercommunal.

Ainsi, les cinq communes se sont engagées, avec le Ministère du Développement Durable et des Infrastructures, plus particulièrement le Département de l'Aménagement du Territoire, à mener en étroite collaboration le processus de planification autour de la vallée de l'Alzette afin d'atteindre ces objectifs. La collaboration intercommunale permet l'application du principe de subsidiarité tout en maintenant les compétences au niveau le plus efficient. Toutes les actions sont coordonnées en vue d'un développement urbain concerté, cohérent, rationnel et équilibré, respectueux des principes d'un urbanisme bien conçu sur l'ensemble de la vallée.

Parmi les projets réalisés ou entamés par les comités politique et technique de la Convention Uelzechtall on peut citer :

- la réalisation d'un **concept de mobilité** pour la vallée de l'Alzette ;
- la mise en place d'un **site Internet** propre à la Convention ;
- la création de **conseils en énergie** pour les habitants, avec plusieurs Infopoint "My Energy" ;

- la **coordination des cours de langue** offerts dans les cinq communes ;
 - la réalisation d'un **SIG** (Système d'Informations Géographiques) **intercommunal et communal** pour les communes de Steinsel, Lorentzweiler et Lintgen, outil de travail indispensable pour gérer les projets communaux et coordonner les projets de vallée ;
 - la participation de la **Convention comme "partenaire INONDATIONS"** au projet Interreg IV A FLOW MS ;
 - le **développement de cartes "touristiques"** communes des sentiers pédestres et cyclables ;
 - la préparation d'un **schéma de développement commun à la vallée**, un "Leitbild", qui donnera une identité commune et une meilleure cohérence aux projets de la vallée ;
 - la préparation d'un développement urbain coordonné sur un site à cheval sur les communes de **Steinsel et de Walferdange** (concours d'experts) **en tant que projet pilote** par une approche intégrée et multisectorielle constituant un instrument pour développer des quartiers modernes et durables.
- Cette brochure présente les actions récentes mises en place par la Convention, dont le projet de concept de mobilité, le partenariat inondation et les services de "My Energy".

Marco SCHANK et Guy ARENDT
Co-présidents de la Convention Uelzechtall

Les co-présidents et les bourgmestres de la convention



Marco SCHANK



Guy ARENDT



Jean-Pierre KLEIN



Henri WURTH



Albert HENKEL



Jos ROLLER

LINTGEN.LORENTZWEILER.MERSCH.STEINSEL.WALFERDANGE





Mobilitätskonzept "Uelzechtall"



Ziel der Konvention ist – im Einklang mit den Zielsetzungen auf nationaler Ebene - unter anderem die Reduktion des motorisierten Individualverkehrs und die Förderung des öffentlichen Verkehrs sowie des nichtmotorisierten Verkehrs (mobilité douce).

Daher wurde im Frühjahr 2010 ein Verkehrsplanungsbüro mit der Ausarbeitung eines regionalen Mobilitätskonzepts beauftragt. Im Zuge dieser Arbeiten soll eine detaillierte Bestandsanalyse erstellt sowie eine Strategie für eine zukunftsfähige Mobilität im Alzettetal entwickelt werden.

Mehr Platz für Fußgänger und Radfahrer

Bis 2020 soll im Alzettetal der Anteil des nichtmotorisierten Verkehrs (Fußgänger- und Radverkehr bzw. mobilité douce) auf 25 % angehoben werden, das entspricht + 6 % im Vergleich zum heutigen Stand.

Um Fußgängerverkehr fördern zu können, müssen ausreichend breite Fußgängeranlagen und sichere Querungsmöglichkeiten geschaffen werden, die für alle Menschen (auch für Personen mit eingeschränkter Mobilität, siehe Bild Seite 3) zugänglich gemacht werden.

→ Mindestbreite für Gehwege von 2,0m bzw. 2,50m als Planungsprinzip

→ Einführung von Begegnungszonen als Element der Verkehrsberuhigung

Mit der nationalen Fahrradrouten (piste cyclable) PC15 besteht im Alzettetal eine hochwertige Radinfrastruktur, bei der das Teilstück Lintgen - Lorentzweiler demnächst in Angriff genommen werden soll. Außerdem soll die Anzahl und Qualität der Radabstellanlagen im öffentlichen Raum gesteigert werden.

Elektrisch unterstützte Fahrräder (Pedelecs) haben in den letzten Jahren einen rasanten Aufschwung erlebt, ein Ende dieses internationalen Trends ist nicht abzusehen. Das Alzettetal soll in den nächsten Jahren ebenfalls von dieser neuen Technologie profitieren.

→ Optimierungsmaßnahmen für die PC15

→ Schaffung von qualitativ hochwertigen Radabstellanlagen im öffentlichen Raum

Öffentlicher Verkehr für Alle

Der Anteil des öffentlichen Verkehrs an allen motorisierten Fahrten (öffentlicher Verkehr (ÖV) und Autoverkehr) soll bis 2020 mindestens 25 % erreichen, das entspricht einem Plus von 7 %.

Mit dem geplanten Bahnhof „Rote Brücke“ soll die Anbindung des Alzettetals an die Stadt Luxemburg - und

an das Kirchbergplateau im speziellen - weiter verbessert werden. Die Höhendifferenz zwischen dem Bahnhof, der an der bestehenden Bahnstrecke im Pfaffenthal liegt, und der Haltestelle der geplanten Tram am Kirchbergplateau wird mit 2 Shuttles überbrückt. Für die Bewohner des Alzettetals bringt diese neue Verbindung eine deutliche Verringerung der Fahrzeit sowie eine zweite Anbindung an die hauptstädtische Tram. Ausserdem erlaubt es den Fahrradfahrern aus dem Alzettetal mühelos über das Pfaffenthal zum Kirchberg zu gelangen.

Im Alzettetal selbst besteht ein dichtes ÖV-Angebot, das in einigen Punkten verbessert bzw. ergänzt werden kann. Ein wesentlicher Punkt hierbei ist die Ausstattung der Haltestellen. Parallel zu den Arbeiten am Mobilitätskonzept wurden im Rahmen der Arbeitsgruppe „Buskorridore“ Vorschläge für die Bevorrangung der Busse (Ausbau der Busspuren, Bevorrangung bei Ampeln,...) im Alzettetal gemacht.

→ Kurzfristige Umsetzung (bis 2014) von definierten Qualitätsstandards für die 10 meist benutzten Haltestellen, danach für alle weiteren Haltestellen

→ Maßnahmen zur Busbevorrangung umsetzen

Gestaltung des öffentlichen Raums

Der öffentliche Raum sollte so gestaltet sein, dass alle Menschen ihn sicher und bequem benutzen können. Angepasste Gestaltung kommt besonders Personen mit eingeschränkter Mobilität zu Gute.

Barrierefreiheit im Verkehrsbereich ist also ein Thema, das nicht nur einige wenige betrifft, sondern alle Menschen, denn jeder Mensch war, ist oder wird eine Person mit eingeschränkter Mobilität sein (siehe Bild Seite 3).

→ Barrierefreiheit wird im Alzettetal als Planungsprinzip für alle Neu- und Umplanungen verankert

Kurzfristige Umsetzung

Die hier vorgestellten Maßnahmen können alle in der ersten Phase des Mobilitätskonzepts (bis 2014) umgesetzt werden. Mittelfristig (2. Phase) und langfristig (3. Phase) umzusetzende Maßnahmen, wobei hier auch die zukünftige Entwicklung im Alzettetal wie zum Beispiel die geplante Bebauung rund um den Bahnhof Mersch verstärkt berücksichtigen sollen, sind noch in Ausarbeitung.



Verbesserung der Ausstattung der Haltestellen im Tal

COMMUNE	NOM	MONTÉES
MERSCH	Gare	1 428
WALFERDANGE	Schoul	353
STEINSEL	Michel Rodange	303
WALFERDANGE	Gemenge Platz	283
WALFERDANGE	Police	272
LINTGEN	Kreuzung	175
STEINSEL	Zone Industrielle	168
LORENTZWEILER	Gare	157
WALFERDANGE	Gare	141
ROLLINGEN	Veräinsbau	120

Quelle: Communauté des Transports, Komobile 2010

Public Transport
 call center 2465 2465
 www.mobilität.lu
 use it!

Concept de mobilité « Uelzechtdall »

Un concept de mobilité en phase avec l'objectif national de réduire la part du trafic individuel motorisé en faveur des transports publics et des transports non motorisés (mobilité douce) est en cours d'élaboration.

Plus d'espace pour les piétons et les cyclistes sera l'objectif à atteindre

D'ici 2020, la part des déplacements non-motorisés dans le trafic interne de la vallée de l'Alzette doit augmenter à 25 % pour l'ensemble du trafic, soit une augmentation de 6 % par rapport au statu quo. Les propositions à court terme pour atteindre cet objectif :

- continuer l'optimisation de la piste cyclable nationale PC15 avec l'achèvement de la piste entre Lorentzweiler et Lintgen ;
- créer des emplacements de stationnement pour vélos de haute qualité ;
- établir une largeur minimale pour les trottoirs de 2,0 m resp. 2,50 m comme principe d'aménagement ;
- introduire des zones de rencontre comme élément de modération de la circulation routière ;
- à moyen terme, favoriser l'implantation de vélos électriques (vélo à assistance électrique Pedelects).

Transports publics pour tout le monde

La part des transports publics dans les déplacements motorisés (transports publics et voiture) doit atteindre au moins 25 % d'ici 2020, ce qui correspond à une augmentation de 7 % par rapport au statu quo.

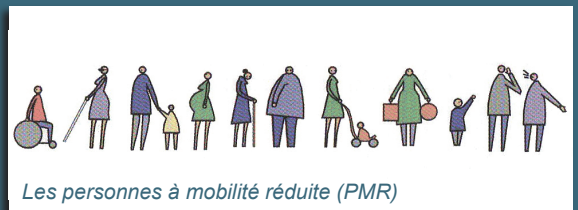
Pour améliorer les transports publics sur le territoire de la convention, différentes mesures ont été élaborées, parmi elles l'optimisation des arrêts de bus et les propositions du groupe de travail « couloirs-bus ». Les propositions à court terme pour la vallée pour faciliter cet objectif :

→ la mise en œuvre d'ici 2014 de standards de qualité définis pour les 10 arrêts de bus les plus fréquentés (voir page 2) de la vallée et ensuite pour d'autres arrêts ;

→ la mise en œuvre de mesures de priorisation des bus. Les habitants bénéficieront de la liaison entre la vallée et le plateau du Kirchberg. La nouvelle connexion, par le futur point d'arrêt de train « pont rouge », signifie une forte réduction des temps de déplacement vers le plateau du Kirchberg. De plus, la création de l'arrêt permettra une liaison supplémentaire au futur tramway de la capitale et une meilleure accessibilité au Kirchberg pour les piétons et cyclistes de la vallée.

Aménagement de l'espace public

L'espace public doit être conçu de manière à ce que tout le monde puisse l'utiliser confortablement et en toute sécurité. Ce sont les personnes à mobilité réduite qui en profitent particulièrement. Il est préconisé de planifier les projets suivant le principe d'un aménagement de l'espace public " sans barrière " pour faciliter le déplacement de tous.



Création du partenariat « Inondation » dans l'Uelzechtdall



De gauche à droite : André WEIDENHAUPT, Henri WURTH, Albert HENKEL, Jean-Marie HALSDORF, Guy ARENDT, Jos ROLLER, Jean-Pierre KLEIN.

Les crues sont des phénomènes naturels que même les mesures de protection techniques ne permettront jamais d'éviter totalement. La prévention précoce et la sensibilisation permanente contribuent à réduire davantage les risques d'inondation et les dommages potentiels.

La prévention des inondations est du ressort des autorités publiques, et relève également de la responsabilité des citoyennes et citoyens. En raison de leurs compétences en la matière, les communes de la vallée de l'Alzette se voient attribuer un rôle clé : l'organisation locale de la protection contre les inondations, la prévention et la lutte contre les inondations, la communication au public des risques d'inondation et des mesures de prévention.

Dans le cadre de rencontres et d'ateliers réguliers, il est prévu d'analyser les problèmes, d'élaborer des propositions pour une prévention commune des inondations et des mesures de protection

ainsi que d'échanger les expériences. Lors d'un atelier de lancement l'agenda des sujets prioritaires a été fixé. L'intérêt suscité et les vives discussions ont montré qu'en intégrant à une étape précoce les citoyens confrontés aux crues, un premier pas très important est fait dans le cadre d'un partenariat « Inondation ». Un sujet prioritaire qui fera l'objet d'un atelier en automne 2011 est la lutte contre les inondations. A l'avenir, les acteurs communaux seront invités aux différentes manifestations et les habitants de la vallée de l'Alzette seront informés des résultats.

Le partenariat « Inondation » est cofinancé par l'Union européenne au titre du programme Interreg IV A. Au Luxembourg, les partenariats « Inondation » sont soutenus par l'Administration de la Gestion de l'Eau (AGE).

Un « Centre international d'appui aux partenariats "Inondation" (HPI) » a été instauré pour accompagner et conseiller les communes de la vallée.



Internet : www.FLOW-MS.eu





Un nouveau service dans la vallée

myenergy infopoint Uelzechtall

est un bureau de conseil en énergie régional géré par myenergy en partenariat avec les communes de Lintgen, Lorentzweiler, Mersch, Steinsel et Walferdange. Le conseil de base en énergie offert aux habitants est l'activité principale au sein de l'infopoint.

Comment profiter de ce service?

Les séances de conseil se font sur rendez-vous. Appelez l'Hotline myenergy (8002 11 90) et fixez votre rendez-vous de conseil personnalisé! Des bureaux sont mis à disposition dans les 5 communes partenaires. Le service de conseil est gratuit pour les citoyens. Les communes partenaires et myenergy prennent en charge les coûts générés.

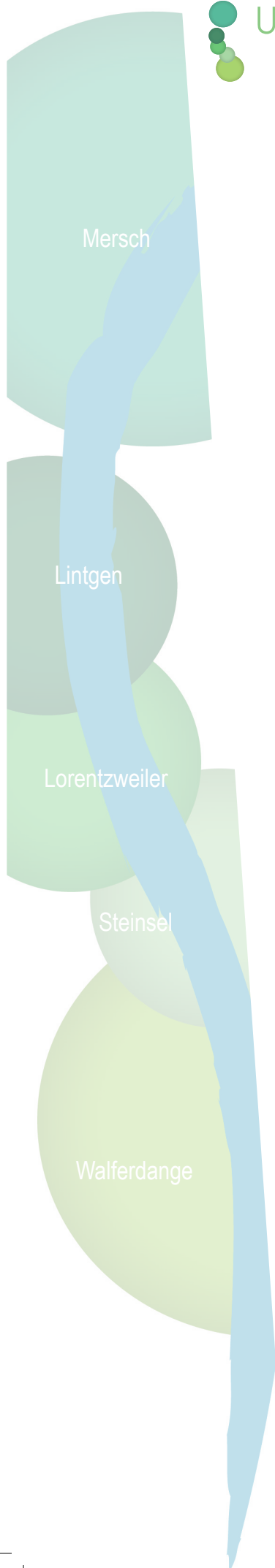
myenergy infopoint Uelzechtall vous propose:

- Conseil de base en énergie neutre et gratuit
- Garantie d'un conseil harmonisé en termes de contenu et de qualité
- Informations détaillées sur:
 - . Rénovation énergétique
 - . Maisons passives
 - . Economies d'énergie au quotidien
 - . Energies renouvelables
 - . Aides financières
 - . Passeport énergétique ...



Services supplémentaires:

- Soirées thématiques
- Expositions
- Location d'énergiemètres
- Journées et tours de l'énergie
- Programme jeunes
- Articles bulletins communaux "infotipps"





Hotline 8002 11 90

Lintgen Mairie 2, rue de Diekirch L-7440 Lintgen	Lorentzweiler Mairie 87, route de Luxembourg L-7373 Lorentzweiler	Mersch Château de Mersch Annexe Place St. Michel L-7556 Mersch
Steinsel Mairie 9, rue Paul Eyschen L-7317 Steinsel	Walferdange Biergercenter 23, route de Diekirch L-7222 Walferdange	

1 ^{er} lundi du mois / 1. Montag im Monat	8:00 - 12:00	Walferdange
2 ^e lundi du mois / 2. Montag im Monat	8:00 - 12:00	Lorentzweiler
3 ^e lundi du mois / 3. Montag im Monat	8:00 - 12:00	Walferdange
4 ^e lundi du mois / 4. Montag im Monat	8:00 - 12:00	Lintgen
1 ^{er} mercredi du mois / 1. Mittwoch im Monat	15:00 - 19:00	Steinsel
2 ^e , 3 ^e , 4 ^e mercredi du mois / 2., 3., 4. Mittwoch im Monat	15:00 - 19:00	Mersch

myenergy Luxembourg

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DES INFRASTRUCTURES
Département de l'environnement




PROJET COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE

Pour toutes suggestions concernant la Convention "Uelzechtall":

uelzechtall@walfer.lu

Le site internet :

www.uelzechtall.lu

